

Règlement du « Grand Trail 2017 »

1. L'association ZENTAO organise le **dimanche 04 juin 2017** la cinquième édition du « **Grand Trail** ».

2. Cette épreuve de courses nature de **8 km, 15 km, 30 km, 42 km** est ouverte à tous H. et F. (de Cadets à Vétérans). **A noter que pour les Cadets et Juniors seules les distances de 8 et 15 Km sont accessibles.**

3. Les non licenciés devront fournir un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention " *apte à la course à pied en compétition* " lors du retrait du dossard ou être muni d'une licence FFA.

4. Les inscriptions sont à adresser à :

ZENTAO - EVENTS

LEBEL PATRICK

29 Avenue des roches

55300 SAINT MIHIEL

Site internet : <http://www.zentao-events.fr>

5. Il n'y aura pas d'inscriptions sur place le samedi 03 juin 2017 et le dimanche 04 juin 2017, seulement par bulletin d'inscription (disponible sur notre site internet) et sur le site **MILPAKR**. Date limite d'inscription par courrier le mercredi 31 Mai 2017 et par **MILPAKR** le vendredi 02 juin 2017

6. **Places limitées à 1200 participants.**

7. Le retrait des dossards se fera le samedi 3 juin de 14h00 à 17h00 et le dimanche 04 juin de 6h30 à 8h30 et jusque 9h30 pour les parcours, 8 et 15 km.

8. Les départs seront donnés à 07h30 pour le « Marathon Sacré » (42 km), 09h00 pour le « Trail du Saillant » (30Km), 10h00 pour le « Trail de la Soif » (15Km), 10h30 pour le « Trail du poilu » (8km).

9. Les parcours seront entièrement balisés.

10. Des ravitaillements et points d'eau seront situés sur le parcours et à l'arrivée.

11. Récompenses aux trois premiers **SCRATCH** hommes et femmes de chaque distance.

12. La remise des récompenses s'effectuera à l'issue de la course.

13. Concernant le chrono, **Trois barrières horaires seront mises en place**, deux sur le parcours du 42 km et une sur le 30 km. Le coureur sera orienté sur le parcours inférieur :

Barrière 1 : du 42 km orienté sur le 30 km

Barrière 2 : du 42 km orienté sur le 15 km

Barrière 3 : du 30 km orienté sur le 15 km

Nous sommes en cours d'attribution de points UTMB pour le 42 KM, en cas d'attribution de points les coureurs ayant passés par la(ou les) barrière(s) horaire ne se verront pas attribuer ces points.

14. Une assurance couvrira l'ensemble de la manifestation, personnel et matériel.
15. Restauration sur place. Parkings sur place.
16. Renseignements course : mail : zentao55@gmail.com
17. Aucun remboursement ne se fera à partir du dimanche 28 mai 2017.
18. Lors de l'inscription, j'accepte le fait de reverser 1€ (compris dans le tarif) à « l'Association Nationale le Saillant de Saint-Mihiel » sous la présidence du Lieutenant – Colonel Norbert KUGEL, président national et fondateur de l'ANSM.
19. La manifestation aura lieu par n'importe quelles conditions météorologiques, et ne donnera lieu à aucun remboursement si ces conditions ne sont pas favorables.
Seul un arrêté préfectoral pourra entraîner l'annulation de la course.
20. J'autorise l'association ZENTA0, les partenaires et les medias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prise à l'occasion de ma participation à l'épreuve, sur tous les supports, pour une durée indéterminée.
21. Nous rappelons aux concurrents l'intérêt de souscrire à une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L.321-4 du code du sport).
22. La présentation de la licence FFA valable pour l'année en cours ou la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course sont **obligatoires**. Les coureurs se verront refuser leur participation en cas de non présentation de l'un de ces documents.

Le Président
Patrick Lebel